



Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 15
Votants : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt deux

Le : 4 Juillet

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 24/06/2022

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET — CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT — MICHEL BAUVY — CHARLENE CAZAU — FREDERIC DUJARDIN — JEAN-PIERRE ANTONIOLI — NATHALIE ANZELIN — BENOIT AURICES — ~~GILLES BALDAN~~ — JEREMY BANOS — MAGALI CAMINADE — DOMINIQUE DECUPPER — ~~VALERIE DELBOS-GREGOIRE~~ — ~~LOÏC HERVOCHE~~ — ~~ORLANE LIRIA~~ — MARINE MAZZACATO — MICHELE MICHALSKI — ~~AUDREY MORET~~ — ~~PAOLA NERIA~~ — RAOUL ROUDET — ~~JEAN-MARIE VANZEMBERG~~ — ~~GHISLAINE VICO~~

ABSENTS : MME DELBOS-GREGOIRE - M. HERVOCHE

PROCURATIONS :

M. BALDAN AYANT DONNE POUVOIR A M. BAUVY
MME LIRIA AYANT DONNE POUVOIR A MME THEPAUT
MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN
MME NERIA AYANT DONNE POUVOIR A MME THEPAUT
M. VANZEMBERG AYANT DONNE POUVOIR A M. DE SERMET
MME VICO AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,

OBJET
SIVAC : Avenant à
la convention de
mise à disposition
de la voirie
communale

Monsieur Bauvy rapporte à l'assemblée que suite aux travaux d'adressage réalisés par les services municipaux ces dernières années, il convient de mettre à jour la convention de mise à disposition de la voirie communale au Syndicat Intercommunal de Voirie d'Agen Centre (SIVAC) , par la production d'un nouvel inventaire qui sera annexé, par avenant, à la convention précitée.

L'ensemble des dispositions à l'exception de cet inventaire restent inchangés.

La longueur des voies communales et rue de lotissement est de 30 179 ml et la superficie des places est de 1 842 m2. Ces derniers restent également inchangés.

AR Prefecture

047-214700692-20220704-D2022070403-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention de mise à disposition de la voirie communale avec le Syndicat Intercommunal d'Agen Centre intégrant l'inventaire en annexe.

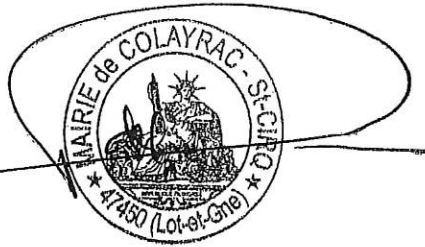
Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 5 juillet 2022

Le Maire

Pascal de SERMET



AR Prefecture									
047-214700692-20220704-D2022070403-DE									
Reçu le 13/07/2022									
Publié le 13/07/2022									
APPELLATION	N° ORDRE	DESIGNATION DU POINT D'ORIGINE	LONGUEUR en mètres	LARGEUR MOYENNE	CLASSEMENT		ANCIENNE APPELLATION	ADRESSAGE	Superficie places de parking en m2
					Catégorie	Numéro	Date		
Saint-Cirq (de)	1	Part sur le CD 107 (pm 72.096), passe par le lieu-dit "Saint-Cirq", aboutit sur le C.D. 125 (pm 1.263) près du lieu-dit "Lary"	2992 5,00 m		C.V.		1 30-05-1864	Route de Labarthe part du CD107 à Saint Cirq Route de Chadols part de Saint Cirq à Lary	
Colayrac à Saint Cirq (de)	2	Part à la limite d'agglomération de Colayrac, fait suite à la voie communale n° 2 U., aboutit sur la voie communale n° 1 à Saint-Cirq	1605 5,00 m		CV		2 30-05-1864	Route de Saint Cirq part du CD107 à Saint Cirq	
Bibès et de Grangea (de)	3	Part sur la RN 113, près du lieu-dit "Camélat" passe par les lieux-dits "Bibès et Grangea", aboutit sur le C.D. 125	1068 5,00 m		CV		3 30-05-1864	Route de Bibès de la vallée de la ségône	
Bidouynet (de)	4	Part sur le D.D. 125, près de la limite de communes avec Saint-Hilaire-Sur-Garonne, passe par le lieu-dit "Bidounet", aboutit près du lieu-dit "Trouilles", limite de communes de Colayrac-Saint-Cirq avec Foulayronnes.	1860 5,00 m		CV		4 30-05-1864	Route de Bidounet	
Martel (de)	5	Part au pont de Germa sur le Ruisseau "Le Bourbon" limite des communes Colayrac-Saint-Cirq ; Saint-Hilaire-de-Lusignan, passe par le hameau de Martel, aboutit sur le CD 107 (pm 0.770) près du lieu-dit "Cocard"	2479 5,00 m		CV		5 30-05-1864	Route de Martel part du Pont de Germa à route de Rabanel carrefour rue des Ecoles Route de Cocard part du carrefour rue des Ecoles à CD107	
Chabrière (de)	6	Part sur la voie communale n° 2, à le ruisseau "Le Bourbon" limite des communes de Colayrac Saint Cirq, Saint Hilaire de Lusignan, aboutit sur la voie communale n° 24 en passant par le lieu-dit "Redon"	1851 5,00 m		CV		6 30-05-1864	Route de Redon	
Sablou à Bibès (de le)	7	Part sur la voie communale n° 2, à le Sablou, aboutit sur la voie communale n° 3 près du PN à Bibès	1179 5,00 m		CV		7 30-05-1864	Route du Sablou Rue des Ecoles part de la RD813 à carrefour route de Targebayle	
Gibert (de)	8	Part de la limite d'agglomération de Colayrac, part sur la voie communale n° 8.U aboutit sur le C.D. 107 à Gibert près du P.N.	930 5,00 m		CV		8 30-05-1864	Route de Gibert part du carrefour route de Targebayle à CD107	
Coude (de)	10	Part sur la RN 113 (pm 24.242) à Coude, aboutit près de Médisis sur la voie communale n° 5	880 4,00 m		CV		10 30-05-1864	Route de la Carrérote	
Roubert (de)	13	Part sur la RN 113 (pm 23.677) à Roubert, aboutit aux grèves de la Garonne	440 5,00 m		CV		13 1-1873	Chemin de Roubert	
Martel à Roubert (de)	15	Part sur la voie communale n° 5 à Martel, aboutit sur la RN 113 (pm 23.708) à Roubert	749 5,00 m		CV		15 26-12-1879	Route de Lasplanes	
Port de Saint Hilaire de Lusignan (du)	16	Part sur la RN 113 (pm 25.551) aboutit près de la Garonne	186 4,00 m		CV		16 25-08-1888	Chemin de Pont de Saint Hilaire	

Publié le	13/07/2022
-----------	------------

[illegible]